



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 84-2023-319

PUBLIÉ LE 28 NOVEMBRE 2023

Sommaire

84_SGAR_Secrétariat général pour les affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes / SGAR

84-2023-11-28-00002 - Arrêté préfectoral n° 23-353 du 27 novembre 2023
fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et
environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. (8 pages)

Arrêté préfectoral n° 23-353

Lyon, le 27 novembre 2023

**Fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et
environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes**

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4134-2 et R. 4134-1 à R. 4134-6 ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 141-3 ;

Vu le décret n° 2011-833 du 12 juillet 2011 modifié fixant la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable ;

Vu la circulaire interministérielle NOR IOMB2317147J du 19 septembre 2023 relative aux modalités de renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) au 1^{er} janvier 2024 ;

Sur proposition de la secrétaire générale pour les affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La liste des organismes représentés au sein du conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de leurs représentants ainsi que les modalités particulières d'attribution de certains sièges sont fixés ainsi qu'il suit :

Nombre de sièges	Mode de désignation
	<p>1^{er} collège : représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées : 61 sièges</p> <p>Entreprises et artisanat (31)</p> <p>9 désignés par la Chambre de commerce et d'industrie de région d'Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>5 désignés par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>4 désignés par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>6 désignés par accord entre l'Union des entreprises de proximité (U2P) Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>5 désignés par la Chambre de métiers et de l'artisanat de région d'Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>1 désigné par la Fédération régionale des chambres des professions libérales Auvergne-Rhône-Alpes (CNPL)</p> <p>1 désigné par accord entre le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises Auvergne et le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises Rhône-Alpes</p> <p>Métiers (17)</p> <p>2 désignés par accord entre les pôles de compétitivité Lyon-Biopôle, Minalogic Partenaires, Vegepolys Valley et Cimes Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>1 désigné par France Chimie Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>1 désigné par accord entre le Comité des banques Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération bancaire française et l'association Lyon place financière</p> <p>2 désignés par l'Union des industries métallurgiques et électriques de la région Auvergne-Rhône-Alpes (UIMM), dont un au titre des industries électriques et un au titre des industries mécaniques de la métallurgie</p> <p>1 désigné par la Fédération française du bâtiment de la région Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>1 désigné par la Fédération régionale des travaux publics Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>1 désigné par accord entre les syndicats de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) en Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union des entreprises Transport de logistique de France (TLF) Auvergne-Rhône-Alpes</p>

- 1 désigné par l'Union inter-entreprises textiles de Lyon et sa région (UNITEX)
- 1 désigné par l'Association régionale Auvergne-Rhône-Alpes des industries agro-alimentaires (ARIA)
- 1 désigné par accord entre la délégation territoriale Action logement Auvergne-Rhône-Alpes et les chambres régionales de la Fédération des promoteurs immobiliers de France en Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par la délégation SYNTEC Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par accord entre les directions régionales de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), d'Électricité de France (EDF) et de La Poste
- 1 désigné par l'Union nationale industries carrière (UNICEM) Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par l'Interprofession Forêt bois (FIBOIS) Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par la délégation territoriale de la Fédération des particuliers employeurs de France (FEPEM) Auvergne-Rhône-Alpes
- Agriculture (12)**
- 3 désignés par la Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes
- 2 désignés par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Auvergne-Rhône-Alpes
- 2 désignés par les Jeunes agriculteurs Auvergne-Rhône-Alpes
- 2 désignés par la Confédération paysanne d'Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par la Coordination rurale Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par la Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par la Confédération régionale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CRMCCA) d'Auvergne-Rhône-Alpes, représentant le secteur coopératif de production
- Économie sociale et solidaire (1)**
- 1 désigné par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) Auvergne-Rhône-Alpes

	2^{ème} collège : représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives : 61 sièges
17	désignés par le comité régional de la Confédération générale du travail (CGT) Auvergne-Rhône-Alpes
17	désignés par l'union régionale de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) Auvergne-Rhône-Alpes
10	désignés par l'union régionale de la Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT-FO) Auvergne-Rhône-Alpes
3	désignés par l'union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) Auvergne-Rhône-Alpes
6	désignés par l'union régionale de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) Auvergne-Rhône-Alpes
5	désignés par l'union régionale de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) Auvergne-Rhône-Alpes
1	désigné par la Fédération syndicale unitaire (FSU) Auvergne-Rhône-Alpes
2	désignés par l'Union syndicale solidaires Auvergne-Rhône-Alpes
61	
	3^{ème} collège : représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région et représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable : 61 sièges
1	désigné par l'Union régionale des associations familiales Auvergne-Rhône-Alpes (URAF)
1	désigné par les Caisses d'allocations familiales (CAF) d'Auvergne-Rhône-Alpes
1	désigné par accord entre la CARSAT Auvergne, la CARSAT Rhône-Alpes et l'Association régionale des Caisses de MSA (ARCMSA) Auvergne-Rhône-Alpes
1	désigné par GROUPAMA Auvergne-Rhône-Alpes

- | | |
|---|--|
| 1 | désigné par l'union régionale de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes |
| 1 | désigné par la Fédération hospitalière de France - Auvergne-Rhône-Alpes |
| 1 | désigné par accord entre la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de l'Union française des retraités, l'Union nationale des instances de coordination des offices et réseaux de personnes âgées (UNIORPA), l'union régionale des fédérations départementales Génération mouvement les aînés ruraux et la Fédération nationale des associations de retraités Auvergne Rhône-Alpes |
| 1 | désigné par le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) Auvergne-Rhône-Alpes |
| 1 | désigné par l'Union régionale inter-fédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) Auvergne-Rhône-Alpes |
| 1 | désigné par l'union régionale des sociétés coopératives SCOP et SCIC Auvergne-Rhône-Alpes |
| 1 | désigné par l'Association pour le digital en région Auvergne-Rhône-Alpes (ADIRA) |
| 1 | désigné par la Conférence des établissements publics de recherche en Auvergne-Rhône-Alpes |
| 4 | désignés par accord entre les présidents de l'Université de Lyon, de l'Université Grenoble-Alpes et de l'Université Clermont Auvergne & associés |
| 4 | désignés par accord entre la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Auvergne-Rhône-Alpes, la section régionale de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) et l'Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (URAPEL) d'Auvergne et Rhône-Alpes |
| 1 | désigné par accord entre l'association Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes et le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes |
| 2 | désignés par le Collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) Auvergne-Rhône-Alpes, dont un représentant âgé de moins de 27 ans d'une association de jeunesse et d'éducation populaire, ayant fait l'objet d'un agrément par le ministère chargé de la jeunesse |
| 1 | Désigné par l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération Nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (UR CIDFF) |

- 2 désignés par accord entre l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) Auvergne-Rhône-Alpes, l'association de la Fondation étudiante pour la ville (AFEV) et la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), âgés de moins de 27 ans et représentants des associations de jeunesse et d'éducation populaire, ayant fait l'objet d'un agrément par le ministère chargé de la jeunesse
- 1 désigné par l'Union régionale des fédérations des œuvres laïques (URFOL) Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 Désigné par le Comité régional olympique et sportif (CROS) Auvergne-Rhône-Alpes
- 2 désignés par l'Agence régionale du tourisme (ART) Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par accord entre l'Union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir » d'Auvergne Rhône-Alpes
- 2 désignés par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'un au titre de l'insertion par l'activité économique
- 1 désigné par accord entre l'Association Auvergne-Rhône-Alpes des conservateurs et des professionnels des musées de France (AARAC) et la Fondation du patrimoine
- 1 désigné par le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC)
- 1 désigné par accord entre l'association Sauve qui peut le court-métrage, l'association Ardèche Images, l'EPCC CITIA, l'association GRAC (Groupement régional de l'action cinématographique), l'ACRIRA (Association des cinémas de recherche indépendants de la région alpine), l'association Les Écrans, l'association Plein champ et La Cinéfabrique
- 1 désigné par accord entre les associations des bibliothécaires de France d'Auvergne et de Rhône-Alpes et l'Association des libraires d'Auvergne-Rhône-Alpes
- 5 désignés par accord entre AURAHLM, la CNL Rhône-Alpes Auvergne, l'Union régionale SOLIHA Auvergne-Rhône-Alpes, la Fédération des entreprises publiques locales (EPL) et l'UNPI Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par accord entre Agir tous pour la dignité (ATD) Quart-monde, la Fédération des entreprises d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes, le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes du Secours populaire français, et la coordination régionale Auvergne-Rhône-Alpes du Secours catholique

1	désigné par la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE)
1	désigné par la Fédération nationale des associations d'utilisateurs des transports (FNAUT) Auvergne-Rhône-Alpes
1	désigné par accord entre l'UNAPEI Auvergne-Rhône-Alpes, la direction régionale de l'Association des paralysés de France (APF) Auvergne-Rhône-Alpes, la Fondation perce-neige et l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) Auvergne-Rhône-Alpes
1	désigné par l'Association nationale des apprentis de France (ANAF)
1	désigné par accord entre la Fondation OVE et Handi-Sup Auvergne
2	désignés par la Fédération des jeunes chambres économiques d'Auvergne-Rhône-Alpes
51	<p>Représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable : 10 sièges.</p> <p>2 désignés par France Nature Environnement (FNE) Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>1 désigné par l'Union des protecteurs de l'environnement naturalistes, environnementalistes, scientifiques qui étudient et protègent la nature en Auvergne et ses territoires limitrophes (FRANE)</p> <p>1 désigné par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>1 désigné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne</p> <p>1 désigné par la Fédération régionale des chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>4 personnalités qualifiées désignées par arrêté préfectoral</p>
61	

7	4^{ème} collège : personnalités qualifiées : 7 sièges désignées par arrêté préfectoral
7	

Article 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application "Télérecours citoyens", accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : La secrétaire générale pour les affaires régionales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Fabienne BUCCIO